

## Pharmacie

**Chef de service :** Dr. Bérengère PAOLI  
**Cadre supérieur de santé :** Mme Marie-Line MICHEL  
**Cadre(s) de santé :** Mme Laurence LEULLIETTE

Pharmacie

Site Layné - 1er étage



### Contacter le service

#### Secrétariat du service

> Tél.: 05 58 05 17 10  
> Fax: 05 58 05 17 77  
> Email : [pharmacie-medicament@ch-mdm.fr](mailto:pharmacie-medicament@ch-mdm.fr)

#### Secteur dispositifs médicaux

> Tél.: 05 58 05 17 64



## Activités

Activités principales de la pharmacie hospitalière ...

> [En savoir plus](#)

## Accueil

### Pharmacie hospitalière

La pharmacie à usage intérieur (PUI) est chargée de répondre aux besoins pharmaceutiques de l'établissement où elle est en service.

Ses missions sont les suivantes :

- ▶ assurer la gestion, l'approvisionnement, la préparation, le contrôle, la détention et la dispensation de médicaments ou objets et dispositifs médicaux,
- ▶ participer à toute action d'information sur ces médicaments, matériels, objets ou produits, toute action de

promotion et d'évaluation de leur bon usage, contribuer à leur évaluation et concourir à la pharmacovigilance et à la matériovigilance,

- ▶ participer à toute action susceptible de concourir à la qualité et à la sécurité des traitements et des soins dans les domaines relevant de la compétence pharmaceutique.

La pharmacie à usage intérieur fonctionne conformément aux bonnes pratiques de pharmacie hospitalière.

Les objectifs sont de concourir à la qualité, l'efficacité, la sécurité des traitements et des soins et de développer la sécurisation du circuit du médicament.

Le contrat de bon usage du médicament permet de définir les actions prioritaires d'amélioration et sécurisation du circuit du médicament et des produits et prestations.

L'organisation du circuit du médicament permet de s'assurer que les bons médicaments sont prescrits, dispensés et administrés aux bons patients, au bon moment.

Certains médicaments ne sont pas disponibles dans les pharmacies de ville et doivent être délivrés par la pharmacie de l'hôpital.

Horaires d'ouverture de la pharmacie pour les patients extérieurs :

- ▶ de 12h à 18h du lundi au jeudi,
- ▶ de 12h à 17h le vendredi
- ▶ de 8h à 12h le samedi matin.



La pharmacie hospitalière ne délivre pas les médicaments distribués par les pharmacies de ville.

## Equipe médicale

- ▶ **Dr. Caroline BOUQUEY** - Radiopharmacienne
- ▶ **Dr. Anthony CARMONA** - Pharmacien
- ▶ **Dr. Sylvie CHAUVEAU** - UNITE DE PHARMACIE UG
- ▶ **Dr. Sophie COUTURE** - UNITE DE PHARMACIE UG
- ▶ **Dr. Nathalie DUFRECHOU** - Pharmacienne
- ▶ **Dr. Catherine HOSKOVEC** - Pharmacienne
- ▶ **Dr. Mathilde LARRIVIERE** - UNITE DE PHARMACIE UG
- ▶ **Dr. Bérengère PAOLI** - Pharmacienne
- ▶ **Dr. Martine RABADAN** - Pharmacienne
- ▶ **Dr. Clémence RIEU** - Pharmacienne
- ▶ **Dr. Mélanie THIERRY** - UNITE DE PHARMACIE UG

## Savoir-faire

### Fabrication des poches de chimiothérapie

➤ [En savoir plus](#)

### Dispensation nominative

➤ [En savoir plus](#)

### Traçabilité des dispositifs médicaux implantables (DMI).

➤ [En savoir plus](#)

## Education de santé

### Mise en place d'un réseau ville/hôpital pour la prise en charge des patients sous chimiothérapie orale

Créé en 2010, ce réseau a permis d'inclure une centaine de patients par an. Il assure un suivi des patients sous chimiothérapie orale et coordonne l'ensemble des acteurs pour accompagner au mieux le patient. Un carnet de liaison créé par les pharmaciens hospitaliers fait le lien entre tous les acteurs de santé. Des explications sur les effets

indésirables et des conseils pratiques informent le patient sur son traitement.

La chimiothérapie orale permet aux patients une liberté beaucoup plus compatible avec une vie familiale, sociale ou professionnelle

---

**CENTRE HOSPITALIER DE MONT DE MARSAN**

Avenue Pierre de Coubertin BP 417  
40024 Mont-de-Marsan Cedex

Tél. : (33) 05 58 05 10 10

Fax : (33) 05 58 05 10 01

Email : [Contact](#)

<http://www.ch-mt-marsan.fr/nos-services/annuaire-des-services-384.html>